

Paru dans *Ornicar ?*, revue du *Champ freudien*, janvier 1984, n° 28, pp. 7-18, avec le texte suivant en exergue :

« Dix-neuf feuillets dactylographiés portant le titre *Éthique de la psychanalyse* ont été retrouvés dans un carton contenant une sténographie des leçons prononcées par Jacques Lacan en 1959-1960. Des corrections de sa main y sont portées. Une note figure au bas de la première page : Cf. sur la date du séminaire de Jacques Lacan dont c'est ici le compte rendu, et sur son retard à paraître, cf. l'adresse mise en préface à cette publication. Cette « adresse » n'a pas été retrouvée. Il est difficile pour l'instant de dater ce texte plus précisément que : début des années soixante ; les deux interpolations signalées par l'auteur sont vraisemblablement de la fin des années soixante (après 1968). Ces pages ne peuvent être considérées comme un écrit de Lacan ; le texte est évidemment inachevé ; mais c'est bien plus qu'un brouillon ».

*Avertissement des rédacteurs de Pas-tout-Lacan : nous ne savons pas quelles sont les corrections portées de la main de Lacan. D'autre part le compte-rendu en question semble seulement porter sur l'une des toutes premières séances du séminaire sur L'éthique de la psychanalyse.*

<sup>(7)</sup>Pourquoi le sujet ? parce qu'il est dans le droit fil de nos discours précédents.

L'épreuve y sera décisive de ces catégories de symbolique, de l'imaginaire et du réel dont nous sommes parti pour situer l'expérience freudienne.

Cette expérience nous ramène à l'« univers de la faute ». La formule, on le sait, est d'Hesnard, à la soustraction près du terme de morbide dont il le qualifie.

Sans doute la morbidité y est-elle attenante. Mais ce n'est pas raison de nous promettre qu'à réduire la morbidité, la faute se volatilise. Qu'un médecin passionné joue de ce mirage, n'en laisse pas moins au comique propre à ce temps que des religieux y consentent.

À qui d'entre eux faut-il rappeler l'attrait de la faute ?

Quelle est cette faute ? Assurément distincte de celle que le malade, pour être puni ou se punir, commet...

<sup>(8)</sup>Est-ce celle dont Freud au premier temps de sa découverte, rend compte par le meurtre du père, *felix culpa* d'une autre sorte, puisque c'est d'elle que proviendrait la loi originelle, celle par quoi la société humaine est culture ?

Est-ce la faute plus obscure par quoi c'est à l'impératif de la vie que l'homme se trouve faire défaut, la pulsion de mort, pour tout dire, la seule par quoi Freud à la fin de son œuvre trouve à boucler d'un paradoxe la place de l'homme dans la nature ?

Car c'est de là qu'il est parti, ou plutôt reparti, du pas antique de la philosophie : à savoir que l'éthique ne saurait relever de l'obligation pure. L'homme en son acte tend vers un bien. L'analyse remet en faveur le désir au principe de l'éthique. La censure même, seule d'abord à y figurer la morale, y puise toute son énergie. Il n'y aurait pas d'autre racine de l'éthique.

Est-ce là suffire à rendre compte de ce dont part l'expérience freudienne, à savoir le cercle fermé, pour ce que n'a pas réussi à le rompre la tentative d'affranchissement naturaliste du désir dont le XVIII<sup>e</sup> siècle avait produit le parangon comme l'homme du plaisir ?

Avant de montrer ce par quoi le freudisme s'apparente à ce qui succède à cette tentative, notons en effet qu'il procède de son échec.

Le fait d'où part l'expérience freudienne, c'est que nous ne nous trouvons pas devant un homme moins coupable qu'avant la critique dont les libertins ont voulu le rassurer.

Plus ils ont cru trouver de décharge à ramener l'obligation à des fonctions de l'ordre, plus le caractère contrariant, voire conflictuel, de son impératif, est apparu de fait : plus ses incidences sans mesure d'être plus lourdes, se sont avérées renverser à leur compte la distribution du pathologique, au sens que Kant donne à ce terme.

À vrai dire, un examen plus attentif de cet homme du plaisir, tel que nous y avons procédé à lire Sade, Mirabeau, mais surtout Diderot, montre qu'il n'y avait nul oubli dans leur indépassable critique. Pour nous en tenir aux deux premiers, le défi, voire l'ordalie y sont patents, qui mettent Dieu à la question, et donc maintiennent sa judiciaire. Si Diderot peut le rayer de ses papiers, c'est d'y inscrire la biffure qui est au cœur du plaisir.

Nul étonnement donc à ce que le problème nous soit livré intact. Freud le reprend d'un autre bout que lui fournissent ces théoriciennes admirables qu'on appelle des hystériques.

Leur discours le conduit à la perversion polymorphe en tant qu'elle règne sur le monde qui unit l'enfant à la femme, et qu'aux facettes de ce cristal se démontre la forme dont prend sa force le désir.

<sup>(9)</sup>Est-ce bien pour ce qu'il en est advenu ? À savoir cette exégèse qui la réduit, cette perversion, à n'être que voie préparatoire à on ne sait quelle totalisation qui la ferait se résoudre en une fin harmonique.

L'éthique de la psychanalyse ne serait rien que le concert d'un moralisme plus compréhensif dont on conçoit qu'à apprivoiser en quelque sorte ce qu'il y aurait de perversi dans la jouissance, il apaiserait la culpabilité au titre que c'en serait là la source première.

Or c'est proprement contre quoi, d'univers de psychanalyste, les résistances qu'il rencontre à pratiquer selon cette vue, s'inscrivent en faux, pour vouer son acte aux réactions les plus fâcheuses.

Il ne s'agit donc là que d'une contribution au dossier d'une éthique qu'on ne saurait dire : à reprendre, tant que son projet reste à énoncer.

N'en retenons que ce par quoi elle nous désaccorde de ce geste d'écart par quoi un Aristote peut se tenir pour libéré sur le plan théorique du fait pourtant patent, peut-être plus à son époque qu'à la nôtre, des excès à quoi tel tyran peut donner figure publique, en les reléguant au ressort du bestial.

Notre savoir, les épinglant de la dimension du sadique, nous somme de marquer leur place dans le corps du sexuel.

Allons-nous pour autant nous tenir quittes quant à l'éthique, de la nourrir d'une mythologie laïque, dont le texte princeps est *Totem et Tabou*, même à la compléter d'une norme génétique, celle dont résulte la prétendue instance du *surmoi*, entité propice aux fabliaux allégoriques, voire aux scénarios de guignol.

Comment pourrait se satisfaire d'aucune genèse (et moins encore d'une genèse imaginaire) une pratique qui ne s'avoue nullement pour déferer aux exigences du dit surmoi, dût-elle même s'employer à les circonscrire ?

N'a-t-elle pas su s'autoriser d'un autre impératif qui n'est pas, que nous sachions, clandestin. « *Wo es war, soll Ich werden* », dit en français : « Là où c'était, ce qu'est Je dois venir ».

Est-ce que le *soll* allemand se distingue du *schuldig* du doit et avoir, et du *muß* qui n'en peut mais, pour que nous laissions perdre l'impératif qu'il institue, mais d'un autre ordre, en face du *surmoi* ?

À la vérité, les psychanalystes sont si occupés à se flouer les uns les autres sur ce qu'ils font, qu'ils réduisent ce qu'ils font de fait, au flou.

La mise en garde qu'ils tiennent de Freud contre l'ambition de faire le bien de leurs patients, ne les retient pas de forger des idées d'une norme, idées qui ne sont pas moins idéales de se vouloir être renorme.

D'autre part, le devoir de ne pas répondre à la demande que supposent <sup>(10)</sup>toutes les autres de leurs patients, qui est de savoir ce qu'eux veulent, leur est si lourd à soutenir, qu'ils se croient justifiés par là de l'ignorer eux-mêmes.

Comment donc n'oublieraient-ils pas l'impératif qui est celui pourtant au nom duquel on se confie à leur office, quand c'est précisément le même auquel le plus ils se déroberont ?

Sans doute sont-ils payés pour savoir qu'à ce devoir que *Je* vienne, il n'est pas couru, loin de là, que *Je* satisfasse.

Néanmoins il serait convenable qu'ils ne laissent pas là-dessus comme sur tant d'autres points, aux névrosés sur eux trop de têtes d'avance.

La question de savoir si *Je* ne vaud pas autant de soin, J'entends au titre du devoir, que les commandements absurdes, obscènes ou féroces que Je reçois de ma conscience, est pourtant le pivot autour de quoi se joue la lutte anxieuse de l'obsessionnel.

Et pour tout dire, la question de ce qu'il en est du devoir à quoi donner la prime ; envers soi-même, envers les autres, voire envers Dieu, pourrait être dite la question la plus commune (voire en un sens universelle), si justement d'être prélude à ce que Je dois advenir, elle n'était pas le privilège de chacun (donc logiquement particulière)<sup>1</sup>.

Ce pour quoi elle ne se loge enfin que dans la particularité, tient à ce que n'y répond que ce qui en adviens-Je.

À cette remarque, l'énoncé se précise de notre projet. C'est celui de l'éthique qui prendrait fonds d'une logique.

C'est logiquement, nous l'avons dit, qu'il faut entendre que cette éthique est introduite d'un énoncé particulier. Ce ne peut être que celui-ci, restât-il même hypothétique.

Il existe quelqu'un dont Je n'est plus à venir.

C'est d'un énoncé de même forme : il existe un psychanalyste (la réserve de l'hypothèse y étant donc plus appuyée) que nous sommes parti neuf ans plus tard pour le projet de définir l'acte psychanalytique.

À cette question dont ne convient que la particularité, la psychanalyse n'a encore répondu qu'à proposer des idéaux.

Le premier, qu'il faut bien tirer de sa pudicité, est celui de l'amour médecin. Nous avons dénoncé son flou. Ajoutons-y que sa pudicité est fort suspecte d'être raccrocheuse. Son optimisme autrement serait imbécile. À être pris dans ce dilemme peu reluisant, qu'il aille donc se rhabiller.

Le second idéal est celui du démasquage. Ce n'est pas une garantie d'authenticité. Quoiqu'à son avantage il faille inscrire qu'il ne prône <sup>(11)</sup> aucune vertu, abstention nécessaire à la proscription du mensonge, mais qui ne suffit pas à l'assurer : comme on le constate quand un coprophile notoire par exemple promet le bonheur (chat en poche) de l'accession au stade génital du désir, alors que c'est seulement de l'incertifiable de la castration qui le constitue, qu'on peut dire qu'il n'y a pas moins de chance de le rencontrer à ce stade qu'aux précédents.

Le troisième idéal est celui de la non-dépendance, ou pour mieux dire, d'une prophylaxie de la dépendance. Sans doute vaut-il pour exclure de la pratique analytique le conseil éducatif, c'est-à-dire le recours à l'habitude, à la bonne bien entendu. Car c'est là proprement fermer la porte d'où c'était que Je ne puisse m'y soumettre, pour ce qu'elle en commandait beaucoup de mauvaises. Mais il suffit d'avoir saisi que Je ne puisse faire mon entrée que par la même, pour qu'il devienne plus que douteux que Je n'en dépende pas d'essence de Je, puisque là où c'était, c'était forcément de l'Autre côté.

L'entrée en jeu de la psychanalyse elle-même semble au contraire indiquer que l'entrée en Je qu'elle permet, tient ce qu'elle a de bon du signe qui la consacre comme ratée : et donc encore sous le coup de sa dépendance.

On sait le joke dont Aristote introduit son *Éthique* entre *ἔθος* et *ἦθος*. Et qu'aussi bien Freud exclue tout recours à l'un comme à l'autre, c'est encore marquer la distance dont s'instaure notre propos.

Cette seconde coordonnée n'indique pas moins que la première de dénoncer l'homonymie du principe pris par l'un et l'autre dans le plaisir.

Qu'il soit propice chez Aristote à supposer au monde même l'idée d'un souverain Bien, n'est à rappeler que pour mesurer l'opposition d'où Freud part à tenir pour acquis que le bonheur n'a nid qui vaille, ni dans le macrocosme ni dans le microcosme.

C'est en quoi Freud témoigne du chemin parcouru par la pensée qui les sépare, et veut qu'on le repère du commandement de son époque.

La conversion freudienne ne prend son sens qu'à s'insérer à la limite précise où, de la dévalorisation consacrée par Hegel de la position du Maître, désormais réduite à celle du « cocu magnifique » de l'histoire, s'instaure la conversion dite utilitariste.

<sup>1</sup> Les cinq paragraphes suivants constituent une interpolation, signalée comme telle dans le texte.

Le joint pourtant nous en resterait dérobé, si une œuvre ne montrait ce dont les deux conversions s'ordonnent l'une de l'autre : soit la référence linguistique qui a décidé de Freud et que restaure notre enseignement.

Cette œuvre, c'est à Roman Jakobson devant qui nous eûmes le bonheur de surcroît d'introduire le propos présent, que nous devons d'avoir pu l'en parer. C'est la *Theory of Fictions* de Jeremy Bentham.

<sup>(12)</sup>*Fictitious* n'y est pas pour dire illusoire, ni trompeur. *Fictitious* n'y dit fictif qu'à y répondre exactement à ce que nous-mêmes voulons dire en formulant que toute vérité a une structure de fiction.

C'est de ce qu'admet cette fiction véridique du réel, que Bentham trouve à situer comme utilitaire ce qui lui importe du bien, en tant qu'il est réel, c'est à savoir que le plaisir qu'il répartit ne dépende pas du bon plaisir qui règle sa distribution. Cette jurisprudence à préserver des fictions de l'échange la valeur d'usage, en détache aussi le plaisir, qui aussi bien dans Aristote, la relèguerait comme s'effaçant devant le seul Bien souverain d'être plaisir théorétique.

C'est pourtant là que Freud fait jouer un retour de bascule. Car l'expérience lui démontre qu'une fois le bien ainsi cerné, le plaisir s'en tarit pour provenir d'ailleurs, et proprement de la fiction qui tient au gré du symbolique.

Que l'inconscient ait la structure de la fiction pour avoir celle du discours, que le plaisir qui y domine soit celui de la répétition d'un signe, voilà qui nous force à remettre au tour la façon dont le réel s'y fait valoir.

La thèse qu'établira le discours présent est la suivante : la loi morale est ce par quoi l'acte que la symbolique structure, trouve l'appui du pur réel.

Thèse qui peut paraître triviale, mais paradoxe aussi bien. Car d'une part, elle fait sentir ce qui motive la loi morale à contrarier le plaisir, mais d'autre part, elle semble précipiter la même loi de la hauteur d'où elle s'offrait comme idéal.

Tout revient au sens à donner à ce qui dans Freud se formule comme principe de réalité.

Le mouvement psychanalytique se serait dissipé sous la charge dont sa confusion montre assez qu'il en est dépassé, si ne le préservait de son prestige l'événement Freud.

C'est ce qu'il suffit de formuler pour que quiconque y souscrive.

Noter du coup que l'événement Freud ne se classe pas d'ajouter un nom à ceux qui font liste d'avoir accru le nombre des bienfaits auxquels l'humanité a dû faire face.

Rien n'apparente l'événement Freud à ces sortes de météore, ni à leur éphémère, à leur *éphémémer*, disons.

L'événement Freud n'est présentement à saisir nulle part ailleurs que dans les écrits de la main de Freud tracés : ses œuvres, ce qu'on appelle.

C'est bien pourquoi il échappe à ceux qui se contentent de feuilleter les dites, ce qui est, sans qu'il y ait besoin d'en rendre plus loin raison, le <sup>(13)</sup>cas avoué ordinairement, surdémontré par une production commune, des psychanalystes.

Cette incapacité à lire n'étant pas leur privilège, elle nous oblige à prévenir que ce n'est pas l'histoire de l'événement que représentent les écrits. Les écrits *sont* l'événement : ils participent bien sûr de la temporalité inhérente au discours, mais l'événement est un événement de discours, comme il convient puisqu'il n'y a pas événement qu'il ne se place d'un discours. Ce que la pratique des écrits de Freud permet d'apprécier, c'est que leur rapport à l'événement est de mise à l'abri, comme d'une braise, c'est parce qu'ils sont l'événement qu'on peut dire qu'ils le couvent.

Bien sûr, cela ne peut se dire des conférences qui l'exposent au vent. Il y a là toute la différence de la parole au discours, et l'on comprend qu'il y ait des psychanalystes, et encore plus d'âmes en peine des limbes universitaires, qui n'aient jamais rien lu d'autre que *l'Introduction à la psychanalyse*<sup>2</sup>.

2. Nous pouvons témoigner qu'un psychanalyste tout ce qu'il y a de plus parcheminé, n'avait pas lu la *Psychopathologie de la vie quotidienne*. Mais c'est là ignorance courante. L'étrange est que les « Instituts » psychanalytiques croient devoir de surcroît l'imposer, en quoi il arrive qu'ils suggèrent un intérêt qui contrarie celui sur lequel ils spéculent.

Cette interpolation<sup>3</sup> explique des conditions du séminaire à quoi on a cru devoir ici faire un sort, ce qui maintenant peut apparaître faire palier dans le propos.

Il n'était pas question il y a dix ans d'impliquer nos auditeurs dans les textes qui ne motivaient leur ramassis que réellement, c'est-à-dire sans qu'ils puissent en avoir comme sujet le moindre soupçon.

Pour que nous n'en soyons plus là, il a fallu que notre auditoire ait changé, ce par l'office de ceux qui dans notre parole n'entendaient que bénédiction.

Nous en étions réduit en effet à faire sens à leur portée de ces textes.

Les ramener au temps de *l'Esquisse*,

ce ne pouvait être pour leur démontrer comment Freud à l'époque articulait déjà la structure même qu'il installerait comme inconscient, dans la ligne du partage qu'il traçait entre suggestion et hypnose.

Mais seulement pour les frapper de l'ambiguïté déjà présente en ce travail non avoué, sur la mise au compte du plaisir, d'effets qui sont effets de leurre, qui ne sauraient de par leur appareil assurer la satisfaction à quoi pourtant ils sont censés présider.

En lui-même cet appareil en effet ne garantit rien de plus que l'hallucination de ce qu'il est fait pour retrouver, à savoir la jouissance.

<sup>(14)</sup>C'est mettre l'accent sur la rencontre, au sens spécifié du bonheur, de la  $\tau\upsilon\chi\eta$  grecque, aux dépens de l'automatisme qui est le propre de toute fonction d'adéquation.

Le tempérament obtenu des stimuli propres au système défini comme neuropsychique, l'homéostasie autrement dit des quantités de plaisir ( $Q\eta$ ) qu'il véhicule, est obtenu de seuls effets de répartition intra-systémique.

Ou plutôt le plaisir n'est fait que de ce tempérament même. C'est bien ce qui justifie l'emploi du terme, car il se replace ainsi dans la tradition qui l'a fixé comme hédonisme. Que de plaisir, point trop n'en faille, faute de quoi peine commence, n'a proprement de signification qu'éthique. Laquelle position seule concilie l'ambiguïté par nous ici mise en valeur, de faire se tenir un principe de plaisir d'être aussi bien de déplaisir, pour ce qu'il loupe à l'occasion et plus souvent qu'à son tour, la commande au regard de la *fruitio*, de la jouissance d'un objet en tant qu'il est déjà repéré comme l'objet propre à la satisfaction d'un besoin.

Ce qui se dessine de ce procès est que c'est justement que ce qui fait son but, ne s'ordonne que d'un effet de marque, qui sera proprement l'obstacle à l'atteindre, puisque la marque peut ressurgir seule de l'effort pour le retrouver.

Rien n'assure en effet le sujet du plaisir de ce qu'il s'agisse d'une ressaisie effective de la jouissance qui ne peut agir comme finale ici qu'à être supposé préalable. Rien, sinon ce qui, dans ce qu'on voit bien ne pouvoir dépasser le fantasme, est témoigné de réalité par le seul goût en quelque sorte de la qualité sensorielle que spécifie chacun des organes dits des sens (système  $\omega$  dans les schémas de Freud d'alors).

Bien sûr ceci ne peut-il être dit que du sujet du plaisir. Il est clair que la quantité de stimulations qui viennent en battre l'arrangement doit trouver aussi sa décharge selon une voie d'équivalence énergétique et que l'appareil nerveux est un des relais de la régulation de l'organisme.

Il est d'autant plus frappant qu'une part très probablement infime de cet appareil nerveux soit accaparée par une mise en scène qui n'a qu'un rapport lointain avec les fonctions qui définissent la survie de l'individu dont il est l'organe, – que, pour le dire, le sujet de cette mise en scène ne saurait qu'être distingué de cet individu.

Nulla part n'est plus puissamment affirmée la réalité que dans Freud, et c'est précisément à partir du précaire de son accès pour le sujet. Il n'y a d'accès à la réalité que de ce que le sujet soit conséquence du savoir, mais le savoir est un fantasme qui n'est fait que pour la jouissance. Encore d'être savoir, la manque-t-il nécessairement.

<sup>3</sup> La dimension de cette interpolation n'est pas précisée dans le texte.

Peut-être n'est-il pas superflu de marquer ici en quoi cette articulation <sup>(15)</sup> du principe de réalité réduit à rien l'idéalisme où échoue non moins nécessairement le présupposé qu'il y a connaissance. L'idéalisme en tant qu'y bute comme à son culmen même l'homme en tant qu'il n'est rien que l'hypothèse philosophique.

Dès qu'achoppe d'expérience élémentaire que l'homme soit le monde, qu'il soit le micro-du-cosmos, le monde ne saurait être que ce que l'homme s'en représente. Or, il ne saurait s'en représenter que des fictions.

C'est pourquoi il n'était pas inutile de procéder *via* Bentham.

La seule chose à faire observer à l'utilitariste, c'est que l'homme, s'il tient encore à cette marionnette, ne prend plaisir qu'à ces fictions.

Ce ne serait qu'argument amolli d'être *ad hominem*, c'est-à-dire adressé au singe dont il était expressément indiqué que l'utilitariste fit son Totem.

Car la fiction paraît s'éclaircir de ce que toute philosophie énoncée de fait soit repérable d'être idéologie, c'est-à-dire corrélative d'un privilège social.

Mais du rappel d'un paradoxe à sa démythification, le gain est mince puisqu'à interroger le privilège social, quel qu'il puisse être, nous n'avons rien d'autre à arguer sinon qu'il soit fiction.

Qu'est-ce à dire ? Ça pourrait être qu'il ne s'avoue pas, mais c'est une erreur. Le privilège s'avoue comme tel, et même *manu militari*, par la main militaire de ceux qu'il privilégie : lesquels ne mentent qu'à tenir compte des philosophes. Non pas qu'ils tiennent que les philosophes les servent, mais pour qu'on puisse rejeter sur ceux-ci le mensonge en tant qu'ils n'avouent pas. Ce qui préserve la fiction à quoi donne corps un privilège.

Ce n'est qu'avec le léger retard à comprendre dont se définit l'ombre heureuse, qu'un Pierre Janet s'est aperçu que le sujet de la névrose et le philosophe chassaient sur les mêmes terres. Mais le névrosé avoue, ce qu'un Pierre Janet le dernier a pu ne pas entendre.

L'événement Freud est d'avoir lu ce qui dans la névrose était l'aveu du sujet, à savoir qu'il n'est rien que le trou par quoi tout Autre est séparé de la jouissance : entendons par là tout ce qui ne saurait y accéder sans son aveu. Que c'est donc au désir de l'Autre qu'il satisfait en lui donnant cet aveu, non sans d'abord l'avoir causé au prix de consentir à s'effacer devant l'objet qui l'a lui-même fait trou.

Du même coup le privilège est à la fois démythifié et démontré comme irremplaçable au moins dans toute économie que commande le savoir.

C'est une économie auquel le psychanalyste ne peut que rester soumis, tant qu'il n'a pas franchi le pas de s'y situer comme fiction.

<sup>(16)</sup> Et il ne peut le faire pour ce qu'il conserve de lien avec le principe de réalité. Non certes qu'il en ait la moindre idée : ses énormes divagations théoriques en témoignent.

Ce principe l'annule proprement de ce qu'il lui impose en retour d'être à l'opposition la plus formelle de son ressort : il l'oblige à résumer sa pratique de la consigne la plus basse : le principe de réalité, de tout ramener à l'horizon de sa couche professionnelle, de se noyer dans ce qu'il appelle son écoute (il faut voir après peu d'années de pratique l'extase qui passe dans son œil à proférer ce glouglou), quand c'est seulement le délice que figure un bouchon qui flotte.

Il faut noter qu'aucune éthique n'est discernable et moins encore, soit formulée comme marquant le psychanalyste, qu'on le définisse par sa pratique ou par l'institution dont il s'autorise, et que, pour notre propos inédit, tout ce qu'il offre est inactuel.

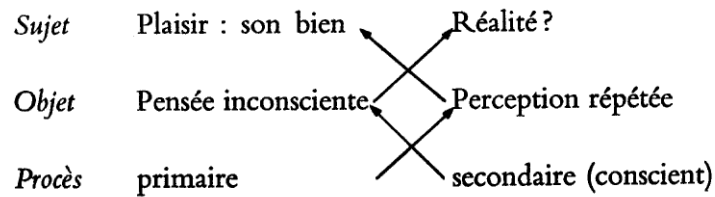
Ce n'est en tout cas rien de plus qu'une déontologie, marquée d'« attendus » de discrétion sociale, et à quoi une institution assez bâclée donne surface.

La singulière extraterritorialité dont jouit cette institution par rapport à l'enseignement universitaire, extraterritorialité qui lui permet de se qualifier d'internationale, s'est trouvée dans l'histoire parer avec succès à la première tentative de ségrégation sociale à grande échelle que représente le nazisme.

Il en résulte une curieuse affinité, de l'ordre de la contre-assurance, entre le style de l'institution et les solutions ségrégatives que la civilisation est en passe de reprendre pour la crise qu'ouvre en elle la généralisation des effets du savoir.

Il serait fâcheux qu'il s'en engendre une complicité. Laquelle pourtant serait fatale, hors de toute élaboration d'une éthique propre à la subversion du sujet qu'annonce la psychanalyse.

Un développement trouve place en notre séminaire de commenter le tableau suivant qui fait figure du double chiasme où, à prendre en son sens le texte du chapitre VII de la *Traumdeutung*, l'événement Freud vient à traduire ce que dès lors il pose comme inconscient.



<sup>(17)</sup> Il marque le paradoxe de l'imputation faite par Freud du procès primaire, supposé l'agent du principe du plaisir, de tendre à la répétition d'une perception : ce qu'il désigne alors comme identité de perception.

Or la perception est ce qui de toute façon répond de la réalité en se manifestant dans la conscience.

La chose se complète de ce que ce soit la caractéristique de l'inconscient de se révéler comme le lieu d'une pensée foisonnante, laquelle n'en est pas moins interdite à la conscience comme réflexion.

Or il ne peut faire que d'attribuer au procès secondaire, pour autant qu'il intervient pour faire droit à la réalité, de procéder par la recherche (*circa, recircare*), soit les détours où comme pensée ce qu'il s'efforce de retrouver prend son sens : ce qu'il appelle identité de pensée.

Par là c'est bien entre perception et conscience, terme à faire résonner comme entre cuir et chair, la conscience n'étant là que la pétition de principe de la réalité, la perception que ce à quoi elle s'en remet, que le procès inconscient de la pensée se loge.

Comment procéder autrement qu'à suivre ainsi le texte pour nous adresser à des gens qui ne nous écoutent qu'à s'imaginer être les ministres du procès secondaire ?

Mais prendre ainsi la voie faible du commentaire, c'est consentir à ce qui fait de sa nature la pensée être interprétation. C'est donc risquer qu'au plus direct de la pente propre au chien de l'Écriture, elle fasse retour à l'appétit pour y prendre sa référence.

Pourtant nous faisons crédit à ce dont la conscience du psychanalyste peut prendre acte : à savoir qu'il ne lui vient de l'inconscient par le rêve que le sens incohérent qu'il fabule pour habiller ce qu'il articule en manière de phrase.

Que donc ce qui lui vient par là est déjà interprétation que l'on peut dire sauvage, et que l'interprétation raisonnée qu'il y substitue ne vaut mieux qu'à faire apparaître la faille que la phrase dénote. Qu'on relise les rêves analysés dans la *Traumdeutung* avec cette clef.

Le rébus du rêve déchiffré montre un défaut de signification, et ce n'est en rien d'autre qu'il connote un désir. Le désir du rêve n'est rien que le désir de prendre sens, et c'est à quoi satisfait l'interprétation psychanalytique.

Mais ce n'est pas la voie d'un vrai réveil pour le sujet. Freud a mis l'accent sur le fait que l'angoisse rompt le sommeil quand le rêve va déboucher sur le réel du désiré. C'est donc bien que le sujet ne se réveille que pour continuer à rêver.

À vrai dire nous avons, l'année d'avant sous le titre conjoint du désir <sup>(18)</sup> et de son interprétation, martelé que : le désir, c'est son interprétation, sous assez d'angles pour

espérer avoir pour certains débusqué ce qui du narcissisme se cramponne à la réalité comme à ce qui donne à son statut son sens.

C'est bien ce dont la psychanalyse est faite pour détacher le sujet qui s'y fie, pour peu que l'analyste ne la laisse pas tourner court. Un pas de plus s'il pense, est qu'il sache qu'il ne peut pas ne pas passer sous les fourches caudines du fantasme qui cadre la réalité, tant qu'il pense.

Il semble pourtant que la fonction de l'analyste tende à éteindre ce bénéfice didactique, si tant est qu'il l'ait obtenu : ce qui peut fort bien lui manquer pour s'identifier à son analyste qui en eût lui-même déchu.

Définissons ici ce qu'il pourrait en être d'un analyste au pied du mur de l'Éthique qui le suppose. C'est de ce qui se répète obstinément comme visée de son bien, qu'il a pris vent qu'il y a quelque chose qu'il ne peut pas ne pas éviter, et que c'est cela qui est réel, à revenir à la même place.

